L'UNION DE LA PROFESSION

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

reçue au Ministère de l'Intérieur Mercredi 11 Décembre 2013

HISTORIQUE !

Toutes les organisations syndicales professionnelles, patronales et salariales, tous les groupements et tous les réseaux sont réunis et UNIS !

La profession parle aujourd'hui d'une seule voix !

Tout d'abord, nous avons posé auprès du ministère de l'intérieur, le cadre de notre représentation et clarifié notre démarche par rapport au groupe de travail (GT) et par rapport à la sortie de grève des IPCSR.

L'Union de la Profession a rappelé les termes de la Déclaration Commune dont les objectifs sont clairs : obtenir la production de places d'examens dans des délais raisonnables pour satisfaire la demande de nos élèves !

Dans cette perspective, l'Union de la Profession a exigé la mise en place immédiate des mesures d'Urgences ainsi qu'une reprise des négociations pour les mesures structurelles.

Le Cabinet du ministre bien entendu que nous étions les représentants de toute la profession et nous a annoncé :

I – Une lettre du Ministre VALLS, devant nous parvenir dans les prochains jours, et qui prend en compte nos demandes dans le cadre de la déclaration commune, à savoir :

1- l'engagement sans délai à mettre en œuvre les mesures d'urgences du groupe de travail « Florence Gilbert » et les premières actions à mettre en place d'ici la semaine prochaine ;

- 20.000 places d'examens complémentaires sur 2014, dont 10.000 réservées en priorité au report des examens annulés lors de la grève :
    - Avec possibilité de les mettre en place les samedis ou en fin de journée de travail
    - Information en amont suffisamment tôt des écoles de conduite pour qu'elles puissent former leurs élèves.
- Le maintien non pas de 35 mais de 24 IPCSR dans la Loi de finances 2014
- La possibilité d'avoir recours à d'autres agents pour réaliser les ETG (voir information plus loin sur le protocole de sortie de grève des IPCSR)
- Une consigne donnée aux préfets pour l'harmonisation des pratiques administratives

2- la volonté que le groupe de travail sur les places d'examens reprenne au plus vite et qu'il réfléchisse sur toutes les mesures structurelles de modification du système, avec la participation active de tous les professionnels.

Comme nous l'avons demandé, le cabinet nous a assuré que le prochain groupe de travail aurait lieu dans la première semaine de janvier. Sur ce sujet nous avons interrogé le cabinet sur la réponse claire du Ministre au député FROMENTIN, « le permis de conduire est le premier examen de France, il me semble essentiel qu'il reste organisé par l'état ». Il est donc clair que toutes les hypothèses allant vers de la privatisation ou de la délégation de service public sont à écarter, en revanche la notion d'Agence ou d'établissement public reste à creuser.

II – Le soutien du ministre à Florence GILBERT et son maintient dans l'animation du groupe de travail places d'examens

Le Ministre s'est engagé à organiser ce groupe de travail avec l'ensemble de la profession pour trouver une solution définitive à ce problème.

« Si Florence GILBERT était remise en cause c'est l'action du Ministre qui serait remise en cause. »

Le souci du cabinet était de savoir si nous allions continuer à siéger au groupe de travail. Toutes les mesures et les demandes doivent émaner du groupe de travail, c'est la FEUILLE DE ROUTE !

III – Information sur le protocole de sortie de grève des IPCSR

Le protocole de sortie de grève comporte la négociation avec les IPCSR sur le maintient de 24 inspecteurs et la non privatisation du service.

En revanche il nous a été stipulé, et cela nous sera écrit par le Ministre, que la question des examens ETG assurés par d'autres personnes que les IPCSR, n'a pas fait partie du protocole de sortie de grève, et que donc cette mesure reste toujours possible.

IV - La REVOLTE des professionnels n'est pas loin !

En tout état de cause, même si ces informations démontrent la volonté de l'administration à mettre en œuvre des solutions pour enfin traiter le problème du manque de places d'examens ; au cas où ces informations ne seraient pas confirmées par le courrier du ministre NOUS DEVONS RESTER VIGILANTS ET MOBILISES pour préparer :

Une mobilisation d'ampleur nationale forte et sans précédent !

Dans les prochains jours nous mettrons à votre disposition une affiche et des flyers pour que vous informiez vos élèves.

Sachez qu'aujourd'hui, plus que jamais, ce sont tous les représentants de la profession qui se mobilisent pour enfin traiter ce sujet qui dégrade notre métier depuis trop longtemps.

UNIS SOYONS PLUS FORTS !

Patrice BESSONE	Pierre TALON	Chantal LEGRAND	Philippe COLOMBANI	Jean-Louis BOUSCAREN	Jacques BRASSEUR	Pascal PIERRE	Loïc TURPEAU
						Signé	***Signé***
CNPA	*FNEC Exploitants*	*FNEC Salariés*	*UNIC*	*UNIDEC*	*UNISDECA*	*SYNEF*	*ANPER*

Jean-Pierre MARTIN	Patrick CRESPO	Stéphane MAZE	Pascal PIERRE	Bruno GARANCHER	Jean-Luc PEGAT-TOQUET	Thibault DROINET
			Signé			
CNSR	*CER Réseau*	*CIR+*	*CITY PRO CITY ZEN*	*ECF*	*IXIO*	*LIGNE DROITE*